

Décision

Générale

colonial

Décision n° 48-403-1930 Révocations.

n° 48-403-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 juin 1930

Numéro JO
n° 403 du 30/06/1930

Date du numéro
30 juin 1930

TEXTE INTÉGRAL

le garde Mustapha Mohamed, numéro matricule 703, est suspendu de ses fonctions, à compter du 7 juin 1930, et vue de sa comparution devant le tribunal indigène du 2° degré de Djibouti.